

LA TESTE, le 4 FEVRIER 2003

A.C.L.O.U. de l'Île aux Oiseaux
12, Rue du Docteur SÉMIAC
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 56 54 61 33
Fax : 05 56 54 61 36

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU VENDREDI 31 JANVIER 2003 À 18 H 30**

Le 31 Janvier 2003 à 18 H 30, les Membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Salle Jean FLEURY " Les Miquelots" à LA TESTE, sur convocation écrite faite par le Conseil d'Administration en date du 3 Janvier 2003.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean DUBROUS assisté de Mademoiselle Nelly CAZIS en sa qualité de secrétaire de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les Membres présents et qui demeure annexée au présent procès verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 53 membres de l'association sur 42 sont présents. En conséquence le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant.

- 1°) Rapport moral du Président
Rapport d'activité 2001 - 2002. Vote de ce rapport
- 2°) Rapport financier du Trésorier
Vote du rapport financier
- 3°) Proposition de cotisations : 10 Euros
Vote cotisations
- 4°) Divers.

Allocution de bienvenue

Monsieur Jean DUBROUS, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale.

Monsieur le Maire, Chers Amis, c'est toujours un grand plaisir que de nous retrouver rassemblés par la passion que nous partageons pour l'Île aux Oiseaux.

Dans une actualité aussi désastreuse pour le Bassin d'Arcachon, les espaces naturels et les personnes qui en vivent. Nous sommes tous touchés et indignés face à la pollution qui touche nos rivages et blesse le cœur même de notre pays. La nature et son économie locale.

La mobilisation des pouvoirs publics et surtout des professionnels de la mer et de bénévoles est encourageante pour l'avenir et la défense de notre Bassin d'Arcachon.

L'Île aux Oiseaux est sensiblement touchée, mais on ne peut pas pour l'instant tirer de conclusion sur les dommages. Cette année 2003 sera importante pour l'Île car un effort de chacun sera nécessaire pour le nettoyage complet de l'Île, il faudra passer chaque herbe au peigne fin.

Personne ne pensait que la marée noire pouvait toucher notre bassin d'Arcachon et devons espérer que toute cette année sera mise à profit pour assainir notre Bassin d'Arcachon, ses côtes et notre Île.

Je vous souhaite à tous, car il est encore temps une bonne et heureuse année 2003 sur l'Île aux Oiseaux.

Avant d'aborder l'ordre du jour, je remercie nos hôtes de nous honorer de leur présence.

- Mr le Maire de LA TESTE - J-F ACOT MIRANDE
- Mr Hervé LAJOUS - Assureur
- Mr LESPINASSE - Journaliste - Excusé
- Mr CASTAIGNEDE Guy - ASYMPRO
- Mme Chantal ROMAN - Sud Ouest
- Mr Yvan DARIET - Représentant O. DROIN - SCI Île aux Oiseaux
- Mr François FLEURY - Délégué et Mandaté par la Fédération Départementale pour représenter la Fédération sur l'Île aux Oiseaux.

Nous avons tous été profondément touché par le départ de notre ami René CAUBIT Président d'honneur de notre Association. J'ai demandé à François FLEURY de nous rappeler quelques bons moments en compagnie de René.

I - Rapport moral du président

Rapport 2001 - 2002

Le Président donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé.
Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 23 Février 2001.

Cette Assemblée Générale deux en un regroupe l'exercice 2001 et 2002.

Nous n'avons pas fait d'Assemblée Générale pour clôturer l'exercice 2001, j'en suis entièrement responsable à cause d'un emploi du temps difficile à ce moment là et de l'arrivée d'un enfant aussi.

Nous n'avons pas en 2001 organisé comme traditionnellement le nettoyage de l'Ile en Mai. L'exercice associatif a été plutôt en sommeil en 2001. Il n'y a pas grand chose à en dire de plus.

En ce qui concerne l'année 2002 l'activité a repris d'une manière soutenue et nous avons fait l'effort de communication. Nous avons assisté l'équipe de Thalassa dans la découverte du site, des activités et des personnages.

Lorsque il nous a été demandé d'assister le tournage de l'équipe de Thalassa, nous avons tous été inquiets et frileux pour communiquer sur l'Ile aux Oiseaux.

Pour être heureux vivons caché !!.

Après de longues discussions, voir palabres, Philippe LESPINASSE a su nous convaincre, par son éthique qui caractérise sa pratique du métier de journaliste réalisateur.

Il s'agit de la démission du service public et c'est un document majeur pour le site de l'Ile aux Oiseaux et la reconnaissance de ces particularités en 2003.

Le tournage c'est déroulé sur 9 mois et le sujet comme chacun à pu le voir été traité avec sensibilité, poésie et humour, le reportage à su nous émouvoir et surtout sur grand écran en informer les téléspectateurs.

On peut féliciter Philippe LESPINASSE pour son travail de journaliste et d'ethnologue.

Alors fallait il le faire ou pas ? Je crois que oui, car l'Ile devait être présentée par des gens qui la pratique et non par ceux qui en parle et qui n'y viennent pas.

Ce reportage a pour effet, je crois de mettre en lumière les valeurs communes que nous partageons dans un site exceptionnel.

Pour 2003, comme je l'ai dit précédemment en préambule, nous devons nous mobiliser pour passer l'île au peigne fin, et s'assurer que les traces de pétrole dans les herbiers et sur le rivage soient évacuées. Pour cela le travail peut commencer immédiatement avec le soutien de la Ville pour déposer les hydrocarbures au Port de La Teste.

En 2003, nous attendons avec impatience les convocations de la Ville des Services de la Préfecture et du Conservatoire du Littoral pour que se mette en place le processus d'un nouveau plan de gestion du site.

Nos propositions sont toujours prêtes depuis bien longtemps.

II- Rapport et compte rendu financier.

Rapport rédigé par Monsieur Jean Louis BONNIN Trésorier
Adoption à l'unanimité.

III - Proposition du montant de la cotisation : 10 Euros

Vote et adoption à l'unanimité.

IV - Questions diverses à nos invités.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur DUBROUS déclare la séance levée à 20 Heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et la secrétaire.

LA TESTE DE BUCH, le 4/02/2003

Le président
J. DUBROUS

La secrétaire
N. CAZIS